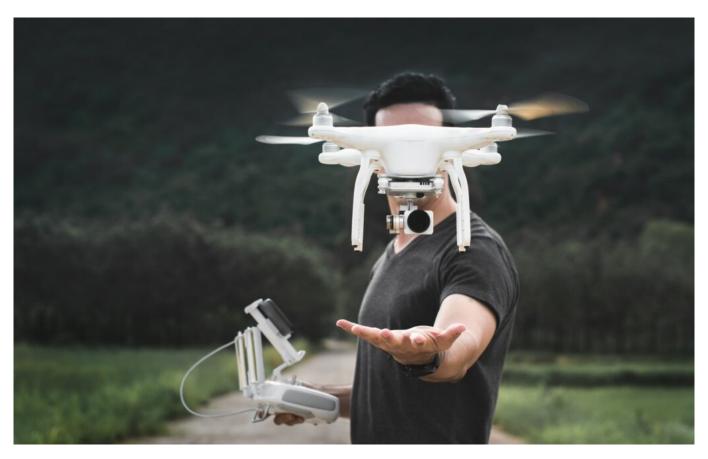


Drones : règles d'utilisation et prévention face à un usage malveillant



Les drones sont de plus en plus présents dans nos cieux. Cet article à destination des organisateurs de manifestations sur le domaine public rappelle les règles d'emploi des drones aériens de la gamme commerciale, tant pour un usage de loisir qu'une utilisation professionnelle. L'occasion aussi de lister les bonnes pratiques en matière de prévention contre les actes de malveillance pouvant être commis au moyen d'un drone.

Quelles sont les règles à connaître avant de faire voler un drone dans l'espace public ? vous ne devez pas :

- survoler les personnes ;
- voler de nuit;
- voler au-dessus de l'espace public en agglomération ;



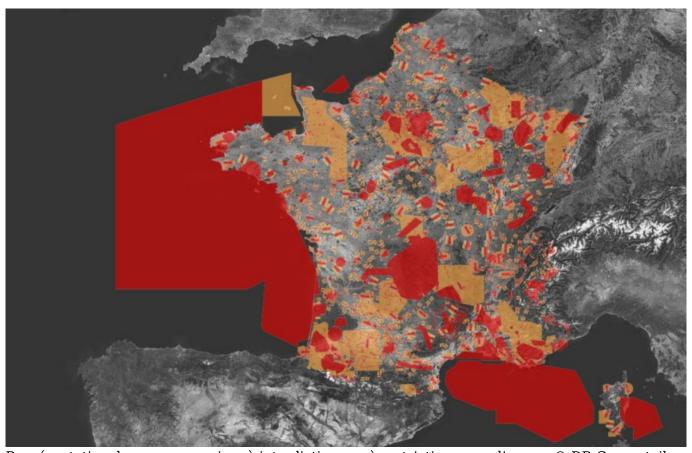
- perdre de vue votre aéronef en vol ;
- dépasser la hauteur maximale de vol de 150 mètres ;
- voler à proximité des aéroports et aérodromes ;
- survoler les sites sensibles ou protégés.

Vous devez:

- \bullet respecter les zones interdites de survol en consultant le site géoportail de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) :
 - https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme
- respecter la vie privée d'autrui ;
- souscrire un contrat d'assurance prenant en compte votre activité ;
- consulter le site de la DGAC pour prendre connaissance de la réglementation en vigueur : https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/drones-uas
- respecter la réglementation en matière d'interdiction de prise de vue aérienne (arrêté du 27 octobre 2017).







Représentation des zones soumises à interdictions ou à restrictions pour l'usage. © DR-Geoportail

Comment utiliser légalement un drone aérien dans un cadre professionnel? Si vous êtes un professionnel, vous devez :

- déclarer votre activité sur « mon espace drone » : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52123
- consulter le site de la DGAC pour prendre connaissance de la réglementation en vigueur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630
- respecter la réglementation en matière d'interdiction de prise de vue aérienne (arrêté du 27 octobre 2017).

Comment intégrer une activité drone durant votre événement ?

Privilégiez le recours à un professionnel déclaré.





Vous devez:

- proposer un cahier des charges en toute connaissance de la réglementation en vigueur : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Memento_drones_collectivites_local es.pdf
- stipuler l'activité drones dans le dossier de sécurité lors de votre déclaration à la préfecture ;
- définir un périmètre de sécurité pour les évolutions des drones afin de protéger les personnes au sol.

Comment se prémunir d'un usage malveillant de drone ?

Lors de la préparation de la manifestation, vous devez :

- inclure la menace-drone dans votre plan de sécurité et de secours ;
- vous rapprocher des services de la préfecture afin d'identifier les éventuelles mesures de prévention à mettre en œuvre ;
- sensibiliser les agents de sûreté à la potentialité de la menace et aux actions immédiates à déclencher (détection, alerte, réaction, compte-rendu).

Pendant la manifestation, vous devez :

- coordonner l'activité des drones autorisés à voler ;
- informer le public des survols prévus de drones par tous moyens (affichage, message sonore, etc.) ;
- en cas de survol de drone non prévu :
- rendre compte de la situation aux forces de sécurité intérieure (police ou gendarmerie) ;
- si le drone est à terre, ne pas s'en approcher.

L.G.



La Gendarmerie fait place nette en Vaucluse



Dans la cadre d'une mission 'Place nette', la Gendarmerie de Vaucluse a conduit de multiples opérations au sein du département entre le lundi 27 et le jeudi 30 mai.

Les opérations 'Place nette' réalisées par la Gendarmerie de Vaucluse entre le 27 et le 30 mai ont visé un large spectre d'infractions et de criminalité, notamment celles qui sont liées au narcotrafic. Opérations judiciaires, contrôles des flux routiers et autoroutiers, opérations de sécurisation des transports dans les TER, contrôle des bateaux sur le Rhône, contrôles dans les cités et démantèlements de points de deals, opérations de lutte contre le travail illégal, des opérations de recherche de fugitifs, et bien d'autres interventions ont eu lieu durant ces quatre jours.

Pour mener à bien ces opérations, près de 400 militaires ont été engagés, dont six pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG), un peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG), un détachement de surveillance et d'intervention d'appui (de réservistes), une trentaine d'enquêteurs

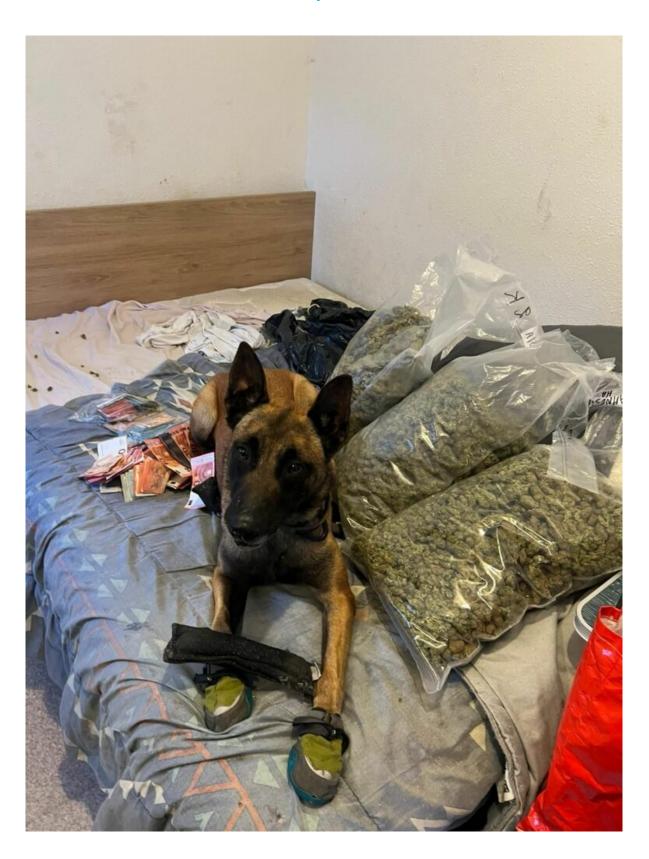


d'unités de recherches, ainsi qu'une douzaine d'équipes cynophiles.

En tout, 23 délinquants ont été interpellés et 10 perquisitions ont été réalisées. Les nombreuses opérations ont donc permis de saisir 16 armes, 13 kg de cannabis et 600 g de cocaïne, ainsi que 15 véhicules et 12 000€ en numéraire.



Ecrit par le 1 novembre 2025





Ecrit par le 1 novembre 2025





Ecrit par le 1 novembre 2025

©Gendarmerie de Vaucluse

2600 personnes sont venues découvrir les métiers de la gendarmerie à Orange



La Gendarmerie de Vaucluse a organisé une journée portes ouvertes le samedi 25 mai à l'escadron de gendarmerie mobile d'Orange. 2 600 personnes sont venues découvrir les métiers de la gendarmerie et ont pu assister à diverses démonstrations et conférences.



Prises d'otage, interpellation, vol de drone, et attaque de convoi étaient au programme. Le public a également pu en apprendre plus sur les brigades équestre et nautique. Les participants ont aussi pu se renseigner sur divers sujets qui touchent à la sécurité comme la vidéoprotection, le cambriolage, les addictions, etc.

Orange : les gendarmes de Vaucluse accueillent le public le temps d'une journée







La Gendarmerie de Vaucluse organise une journée portes ouvertes ce samedi 25 mai à l'escadron de gendarmerie mobile d'Orange. Au programme : présentation des métiers, du matériel et du personnel, des démonstrations, mais aussi des conférences.

Ce samedi 25 mai, la Gendarmerie de Vaucluse vous donne rendez-vous à Orange pour une journée portes ouvertes. L'occasion de se renseigner sur les différents métiers de la gendarmerie, mais aussi d'assister à des démonstrations. La journée sera également rythmée par des conférences sur divers sujets qui aborderont la sécurité.

Sur place, il y aura des foodtrucks pour se restaurer, et des stands pour en apprendre plus sur les scènes de crime, le véhicule blindé de la gendarmerie mobile, la brigade nautique, la Gendarmerie de l'air, ainsi que la section aérienne de la gendarmerie.



©Gendarmerie de Vaucluse

Le programme des démonstrations

- 10h30 : interception de véhicule par l'antenne du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (AGIGN)
- 11h : franchissement opérationnel par le Peloton spécialisé de protection de la Gendarmerie (PSPG)
- 11h30 : recherche de stupéfiants par l'équipe cynophile





- 12h : drone par la Gendarmerie de l'Air
- 12h30 : interpellation par DSIA et équipe cynophile
- 13h: prise d'otages par l'AGIGN
- 13h30 : franchissement opérationnel par le PSPG
- 14h : interception de véhicule par l'AGIGN
- 14h30 : recherche de stupéfiants par l'équipe cynophile
- 15h : focus sur la brigade équestre et la brigade nautique
- 15h30 : drone par la Gendarmerie de l'Air
- 16h : Interpellation par DSIA et équipe cynophile
- 16h30 : attaque de convoi et extraction de VIP par l'AGIGN



©Gendarmerie de Vaucluse

Le programme des conférences

- 11h15 : 'Violences scolaires et harcellement, un nouveau fléau ?'
- 11h45 : 'Vidéoprotection : qu'est-ce que c'est ?'
- 12h15 : 'Hameçonnage, piratage, rançonlogiciel, quesaquo?'
- 12h45 : 'Les addictions qui touchent les adolescents'
- 13h15 : 'Cambriolage : comment l'éviter ?'
- 14h15 : 'Violences sculaires et harcellement, un nouveau fléau ?'
- 14h45 : 'Hameçonnage, piratage, rançonlogiciel, quesaquo?'
- 15h15 : 'Vidéoprotection, qu'est-ce que c'est?'





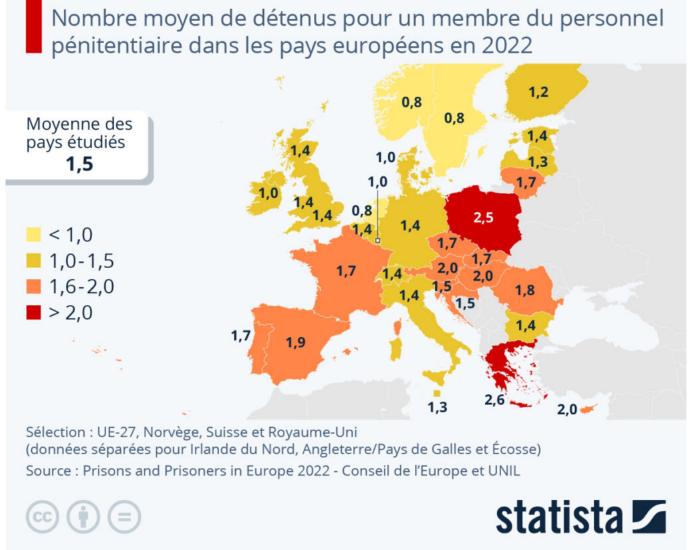
- 15h45 : 'Les addictions qui touchent les adolescents'
- 16h15 : 'Cambriolage : comment l'éviter ?'

Samedi 25 mai. De 10h à 17h. Entrée libre. Escadron Gendarmerie Mobile d'Orange. 554 Avenue Charles de Gaulle. Orange.

Quel est le taux d'encadrement des détenus dans les prisons d'Europe ?



Prisons: le taux d'encadrement des détenus en Europe



Depuis l'attaque meurtrière d'un convoi pénitentiaire le 14 mai dans l'Eure, qui a coûté la vie à deux agents et blessé trois autres, les surveillants pénitentiaires français ont entamé un mouvement de blocage des prisons. Ils réclament notamment une amélioration de leur sécurité et de leurs conditions de travail. Ce mouvement se poursuivait ce vendredi, malgré une première réunion deux jours plus tôt entre l'intersyndicale de l'administration pénitentiaire et le ministre de la Justice.





Plusieurs fois épinglé par la Cour européenne des droits de l'homme pour la vétusté et le <u>surpeuplement</u> <u>de ses prisons</u>, dont le taux d'occupation frise les 120 % (deuxième pire taux dans l'UE en 2022, derrière Chypre), le système carcéral français n'est pas non plus le mieux loti en matière d'effectifs. Comme le révèle le dernier <u>rapport sur les prisons européennes</u> du Conseil de l'Europe et de l'Université de Lausanne, on dénombrait un ratio de près de deux détenus (1,7) pour un agent pénitentiaire en France en 2022, soit un taux d'encadrement des prisonniers inférieur à la moyenne européenne (1,5 par personnel).

Les taux d'encadrement les plus faibles de la région étaient mesurés en Pologne et en Grèce : autour de 2,5 détenus par agent. À l'opposé de l'échelle, les pays européens avec les effectifs pénitentiaires les mieux fournis en rapport à leur population carcérale étaient les Pays-Bas, la Suède et la Norvège, avec un ratio de 0,8 détenu par agent. Cela signifie que l'on trouve plus d'agents pénitentiaires que de détenus dans ces trois pays, réputés notamment pour leurs politiques carcérales prévoyant des moyens conséquents pour la réinsertion des condamnés.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le Grand Avignon réalise deux travaux d'aménagements à Saint-Saturnin-lès-Avignon

Dans le cadre des programmes de travaux d'aménagements des voiries d'intérêt communautaire de l'agglomération des 16 communes concernées, le Grand Avignon a réalisé deux opérations d'aménagements sur deux axes de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Un nouveau réseau drainant pluviale et un nouvel itinéraire cyclable ont ainsi été installées.

Chaque année, <u>le Grand Avignon</u> investit environ 15 millions d'euros sur ses réseaux d'eau (pluvial, eau potable et assainissement) et un peu plus de 6 millions d'euros dans des travaux de voirie à destination de ses 16 communes. En ce mois de mai 2024, c'est deux axes prioritaires de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon, l'avenue Saint-André et le chemin des Roseaux qui ont bénéficié de ces travaux d'aménagements qui ont pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Un nouveau réseau d'eau pluviale sur l'Avenue André Durand

L'avenue André Durand a fait l'objet d'une réhabilitation de ses réseaux d'eaux pluviales, avec la création





d'un réseau drainant de 300 mm à 500 mm de diamètre sur 210 mètres linéaires et de 10 grilles en point de collecte sous caniveaux. Ce nouveau système permet une évacuation plus rapide des eaux de pluie et évite ainsi les eaux stagnantes sur la chaussée.

Un plateau, ainsi que des places de stationnement matérialisées au sol, ont été créées. Un plateau est en effet une surélévation de la chaussée dans le but de ralentir la vitesse des véhicules et faciliter les traversées piétonnes.

Côté mobilité, un itinéraire cyclable de type « chaucidou » (contraction de chaussée à circulation douce) a été réalisé sur l'ensemble de l'avenue André Durand (sur une longueur d'environ 460 mètres linéaires), avec requalification de la voie sur un tiers du linéaire, et reprise des enrobés sur les deux tiers restants.

Le volet aménagement paysager n'a pas été oublié avec la plantation de 9 arbres.

Le coût des travaux sur l'avenue André Durand représente un montant de 211 200€ (soit 59 800€ pour le réseau pluvial et 151 400€ pour la voirie).

Un itinéraire cyclable sur le Chemin des Roseaux

Le chemin des Roseaux a été réaménagé afin de renforcer la sécurité des usagers. En effet, un itinéraire cyclable également de type « chaucidou » a été créé sur l'ensemble du chemin (environ 365 mètres linéaires), et la voie a été entièrement requalifiée. Un aménagement assez similaire à celui réalisé sur l'Avenue André Durand. Les enrobés ont été repris en intégralité.

Un dos d'âne a été mis en place, accompagné d'une nouvelle signalisation horizontale. Une bordure extrudée a aussi été installée sur tout le chemin des Roseaux, afin de protéger les piétons de la circulation des véhicules. Ces travaux de voirie représentent un montant total de 148 000€.

La Ville de Carpentras installe des bornes d'accès à l'entrée de la rue Barjavel



Ecrit par le 1 novembre 2025



Pour des raisons de sécurité, la mairie de <u>Carpentras</u> a décidé d'installer des bornes d'accès à l'entrée de la rue Barjavel, situé en centre-ville, dès ce lundi 20 avril. Cet aménagement a pour objectif de garantir la sécurité des écoliers de l'école Marie Pila.

La rue Barjavel est quotidiennement utilisée comme « dépose-minute » avec de nombreuses situations mettant en danger les enfants qui se rendent ou sortent de l'école Marie Pila. Alors que les abords de l'école Émile Bouche, situé quelques rues plus loin, avaient déjà été sécurisés, la Ville de Carpentras a décidé de réitérer l'opération et de fermer l'accès à la rue Barajavel en y installant des bornes d'accès.

Ces bornes seront installées et mises en service le lundi 20 mai. Non seulement elles permettront d'assurer la sécurité des écoliers, mais elles devraient aussi permettre de réguler le flux de circulation en donnant l'accès uniquement aux habitants de la rue et aux camions de livraison. Cette mesure devrait aussi permettre de réduire la pollution émise par les pots d'échappement des véhicules qui peuvent être à l'origine de problèmes respiratoires chez les enfants et les habitants.

Désormais, les rues Barjavel et des Marins deviennent des rues à accès restreint. Les habitants de ces rues et leurs alentours peuvent demander gratuitement un accès annuel à l'aire piétonne à la mairie. Les parents venant chercher leurs enfants à l'école sont invités à stationner sur le parking des Platanes à



proximité ou sur le parking St-Labre le jour du marché.

Attaque du fourgon pénitentiaire : le sénateur vauclusien demande une escorte pour les transferts vers le centre psychiatrique de Montfavet



Suite à l'attaque d'un fourgon pénitentiaire au péage d'Incarville dans l'Eure, le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc vient d'exhorter le Gouvernement à renforcer la sécurité des transferts de détenus. Ce dernier a rappelé qu'il avait déjà alerté le ministre de l'Intérieur sur ce sujet il y a quelques semaines déjà. L'élu vauclusien avait alors dénoncé le manque de sécurité entourant les transferts de détenus notamment vers les unités psychiatriques.



Ecrit par le 1 novembre 2025

« Aujourd'hui, cette réalité cruelle exige une action immédiate et décisive de la part du gouvernement, explique-t-il. Les transferts vers les unités psychiatriques sont actuellement effectués sans escorte policière, exposant ainsi les personnels soignants, les patients, et la population à un risque inacceptable. Cette vulnérabilité est particulièrement préoccupante au centre hospitalier de Montfavet, où les transferts de détenus classés à haut risque se font sans escorte, mettant en péril la sécurité de tous.

« Cette vulnérabilité est particulièrement préoccupante au centre hospitalier de Montfavet. »

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

« Face à cette situation alarmante et au drame qui s'est noué mardi au péage d'Incarville où deux agents ont perdu la vie et 3 autres ont été grièvement blessés dans l'exercice de leur fonction », Jean-Baptiste Blanc « appelle le gouvernement à prendre des mesures immédiates et à étendre l'obligation des escortes policières aux transferts vers les unités psychiatriques. »

De plus, il demande instamment l'ouverture des 20 lits supplémentaires de l'Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée (UHSA) de Marseille, afin de garantir des soins psychiatriques sécurisés pour les détenus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L.G.



Deux agents sont morts et trois autres été grièvement blessés lors de l'attaque d'un convoi pénitentiaire au péage d'Incarville dans l'Eure par des assaillants ayant permis l'évasion du détenu



Ecrit par le 1 novembre 2025

Mohamed Amra. ©DR

Cavaillon : la via ferrata fermée pour raison de sécurité



La commune de Cavaillon informe que la via ferrata aménagée dans la colline Saint-Jacques vient d'être fermée jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure a été prise en raison d'un ancrage défectueux nécessitant l'intervention d'une entreprise spécialisée. Aucune date de remise en service n'a encore été précisée par la municipalité cavare.



Ecrit par le 1 novembre 2025



© Ville de Cavaillon-Facebook

Inaugurée en juin 2013, ce parcours est directement accessible à pied, en quelques minutes, depuis le centre-ville ancien. Lors de son ouverture, Cavaillon était d'ailleurs la seule ville de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (et une des rares d'Europe également) à proposer un parcours de ce type depuis son cœur de ville. Auparavant, il avait fallu réaliser un travail minutieux de sécurisation de la falaise engagé à partir de 2008.



Ecrit par le 1 novembre 2025



Archives © Sam BIÉ

L'itinéraire aménagé dans la roche de la colline est composé de deux passages, afin que tout les types de public y ait accès. Une première partie familiale nommée 'Via Natura' permet, en deux heures, de découvrir la vie des falaises à partir de terrasses d'observation. Elle est accessible à tous, mêmes aux enfants, mais ces derniers doivent mesurer au minimum 1m30. La 'Via Souterrata', quant à elle, est accessible aux personnes mesurant minimum 1m50 et permet de traverser les grottes du Colombier avant de franchir les Beaumes de Combarelles. Le tout offre une vue imprenable sur le Ventoux, les monts de Vaucluse, le Luberon, la vallée de la Durance et les Alpilles. L'ensemble a représenté un investissement d'un peu plus de 200 000€

Entre randonnée et escalade, une via ferrata ('voie de fer') est un itinéraire rocheux équipé de câble d'échelon, de pont de singe, de pont népalais et de passerelles à caractère aérien. C'est un parcours sportif destiné à faciliter la progression et à optimiser la sécurité des personnes qui l'utilisent.



Ecrit par le 1 novembre 2025



Archives © Sam BIÉ